



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Préfète

Chaumont, le **20 JAN, 2025**

Mesdames et Messieurs les Maires,

L'amélioration de l'habitat pour permettre au plus grand nombre de vivre dans des logements dignes et durables est une priorité du gouvernement. À ce titre, les aides de l'État gérées par l'Agence nationale de l'habitat sont stabilisées en 2025 pour conforter la dynamique de rénovation au cœur des territoires.

Depuis le 1er janvier 2020, ce sont plus de 2 000 foyers haut-marnais qui ont bénéficié d'un accompagnement par un bureau d'étude spécialisé et ont obtenu des subventions. Avec des conditions financières de plus en plus incitatives, nombre de vos administrés peuvent améliorer la performance énergétique de leur logement et réduire significativement leurs charges.

Cependant, il apparaît que ces dispositifs restent encore méconnus d'une partie de la population. Au sein du département, plus de 50 000 logements entrent dans les conditions d'éligibilité du dispositif ; le potentiel est donc considérable pour accélérer la rénovation énergétique.

Unissons nos forces pour communiquer le plus largement possible auprès de vos habitants. Dans cette perspective, je vous joins une fiche contact qui permettra aux d'être orientés dans leur projet de rénovation énergétique.

Ce document que je vous propose de diffuser par les voies que vous jugerez les plus appropriées (boîtes aux lettres, bulletin municipal, site internet...) est également en ligne sur le site internet de la Préfecture et téléchargeable à l'aide du QR code présent en bas de ce courrier.

Ensemble, accélérons la rénovation énergétique ! Les services de la direction départementale des territoires se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de ma considération très distinguée.

L'Etat, à vos côtés, améliore la vie des habitants

Pour plus d'informations
sur les aides de l'État :



Régine PAM

Vous souhaitez faire des travaux de rénovation énergétique ?

L'État par l'Agence Nationale de l'Habitat
peut vous accompagner
jusqu'à 70 000 €



Je vérifie mon éligibilité :

- Je suis propriétaire de mon logement
- Je respecte les conditions de ressources précisées dans le tableau ci-contre
- (revenu fiscal de référence figurant au sein de mon dernier avis d'imposition)

Ressources 2025		
Nombre de personnes dans le ménage	Cas n°1 inférieur ou égal à	Cas n°2 inférieur ou égal à
1	<input type="checkbox"/> 17 173 €	<input type="checkbox"/> 22 015 €
2	<input type="checkbox"/> 25 115 €	<input type="checkbox"/> 32 197 €
3	<input type="checkbox"/> 30 206 €	<input type="checkbox"/> 38 719 €
4	<input type="checkbox"/> 35 285 €	<input type="checkbox"/> 45 234 €
5	<input type="checkbox"/> 40 388 €	<input type="checkbox"/> 51 775 €
par personne supplémentaire	<input type="checkbox"/> 5 094 €	<input type="checkbox"/> 6 525 €

Les aides sont calculées en fonction du niveau de ressources.

Fiche contact

Nom/prénom :

Adresse :

/...../...../...../..... Courriel.....@.....

Travaux envisagés :

.....

.....

Quand souhaitez-vous être contacté ?

Jour de la semaine (du lundi au vendredi) :

Tranche horaire (matin/après-midi):

J'accepte que cette fiche soit transmise à l'adresse indiquée ci-dessous en vue d'être contacté par un opérateur agréé afin de réaliser un diagnostic gratuit et global de mon logement. Cette visite ne m'engage pas à réaliser des travaux dans mon logement.

Date et signature du ménage